

RETOUR SUR LE HAPPY BLUE 2024

Le 11 avril se déroulait à Brest l'évènement annuel « Happy Blue » du Pôle Mer Bretagne Atlantique, parrainé cette année par la filière maritime du Crédit Mutuel Arkea. Devenu l'un des évènements phares pour les acteurs du maritime, cette journée intégrant l'assemblée générale, a réuni plus de 200 participants, adhérents du Pôle Mer Bretagne Atlantique mais aussi partenaires impliqués dans sa dynamique.

La thématique de cette édition portait sur « *les ressources biologiques marines : de l'océan à l'assiette* ». Les participants ont pu, entre autres, écouter un débat d'experts du sujet composés de l'auteur et scientifique Bill François ; Stéphanie Pédron, Directrice Générale du CEVA ; Charles Guirriec, Fondateur et Dirigeant de l'entreprise Poiscaille ou encore la Cheffe étoilée, Nolwenn Corre, qui s'est éloignée de son restaurant de l'Hostellerie de la Pointe Saint-Mathieu le temps de venir cuisiner devant l'assemblée les crevettes françaises de la société Lisaqua.



Plusieurs sociétés membres du Pôle Mer sont, par ailleurs, venues exposer leurs produits cosmétiques (Technature, Mon Miracle, Laboratoires Nividiskin) et alimentaires (Algolesko, Algosource) à base d'algues, leur microscope innovant pour microalgues (Fairscope), leur photobioréacteur (Synoxis Algae), leurs porcelaines de la mer et pavés drainants réalisés à partir de déchets coquilliers (Alegina)... Le Pôle Mer proposait également à ses invités de découvrir une exposition de photos sous-marines réalisée en partenariat avec le Festival International de photo sous-marine de Trebeurden.

Cette assemblée générale a permis de présenter un bilan des actions menées en 2023 en termes d'animation des membres et de dynamique des projets au profit de l'innovation maritime et d'évoquer les perspectives pour l'écosystème maritime.

Depuis sa création en 2005, le Pôle a labellisé 565 projets innovants représentant un montant de budget global de près de 1,77 milliards d'euros d'investissements en R&D dont 56 projets pour la seule année 2023, un record sur les 19 années d'existence du Pôle Mer.

Blue Challenge : la société Perha Pharmaceuticals récompensée pour son projet LCTB-21

Le Pôle Mer organisait cette année sa 9ème édition du Blue Challenge qui depuis 2016 récompense chaque année l'un des projets labellisés par le Pôle Mer Bretagne Atlantique. Cette année, 5 projets qui se sont particulièrement distingués pendant l'année 2023 étaient nominés.

[LCTB-21](#), porté par Perha Pharmaceuticals, développe le candidat-médicament Leucettinib 21, dérivé d'une molécule naturelle produite par l'éponge marine, *Leucetta microraphis*, visant à corriger les déficits cognitifs.

[SOLARXONE](#), porté par XSun, développe le premier prototype de drone solaire adapté au milieu maritime afin d'automatiser la détection pour préserver les océans.

[NEOLINER](#), porté par Neoline, vise à construire et opérer un navire de charge écologique, fiable et compétitif.

[PICCARD](#), porté par Elwave, cherche à étudier et à développer de nouveaux capteurs électromagnétiques et photosensibles pour les abysses et leurs enjeux.

[LINC BIOMER](#), porté par la Coopération Maritime, a pour but de travailler sur la conception de filets et de cordages de pêche biodégradables en mer.

Le Projet LCTB-21, de Perha Pharmaceuticals



Le projet LCTB-21, porté par Perha Pharmaceuticals, a remporté le plus grand nombre de votes du public avec 56 % des votes et a donc été nommé vainqueur du Blue Challenge 2024.

Au total, cette édition a recueilli un total de 856 votes en ligne sur trois semaines.

Le projet gagnant vise à développer le candidat-médicament, Leucettinib 21, dérivé d'une molécule naturelle produite par l'éponge marine *Leucetta microraphis*. Ce médicament vise à corriger les déficits cognitifs, améliorer la qualité de vie et l'autonomie des personnes avec une trisomie 21, ainsi que des patients atteints de la maladie d'Alzheimer. En 2023, l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) a donné son feu vert pour que la Leucettinib-21 entre en essai clinique.

Une table ronde « Retour sur l'Arkea Ultim Challenge »

Ce début d'année 2024 a été marquée par la première édition historique de l'Arkea Ultim Challenge, le premier tour du monde en solitaire en course multicoque. Le Skipper de l'Ultim Adagio, Eric Péron, Cécile Andrieu, Directrice de course chez Mer Concept, Cédric Malengreau, Directeur du Secrétariat Général de la communication institutionnelle du Crédit Mutuel Arkea et Christian Dumard, CEO chez Marine Weather Intelligence, nous ont fait l'honneur de revenir sur ce défi hors norme.



A propos du Pôle Mer Bretagne Atlantique

Pôle de compétitivité dédié à l'économie de la mer, le Pôle Mer Bretagne Atlantique est un animateur de l'écosystème maritime et un promoteur de l'innovation collaborative au service de la croissance bleue. Il conduit de nombreuses actions événementielles et d'influence : participation à des salons et des missions internationales ou organisation d'événements thématiques. Grâce à ces actions, le Pôle Mer contribue activement à faire émerger des solutions performantes et compétitives dans tous les domaines d'activité maritime. Sa mission principale est ensuite l'accompagnement de ces projets vers la labellisation : conseil, expertise, mise en relation, financement, visibilité et valorisation.

Les compétences du Pôle Mer Bretagne Atlantique s'organisent, en outre, autour de six grands domaines :

- Défense, sûreté et sécurité maritimes
- Naval et nautisme
- Ressources énergétiques et minérales marines
- Ressources biologiques marines
- Littoral et environnement marin
- Ports, infrastructures et logistique

Le Pôle Mer représente aujourd'hui un territoire maritime d'excellence Bretagne - Pays de la Loire, et a labellisé 565 projets innovants depuis 2005, représentant 1,77 milliards d'euros d'investissement en R&D.